

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2 - FINALITES			
Code	PAKN3B64KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphanie ROLIN (stephanie.rolin@helha.be) Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be) Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'Unité d'Enseignement (UE) Méthodologie de la recherche 2 a pour objectif de fournir à l'apprenant des outils pour mener à bien un travail de recherche comme par exemple le mémoire de fin d'études.

Les différents intervenants sont PO. Robert, S. Rolin et JF. Stoffel

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 7 **Concevoir un ou des projets de recherche**
 - 7.1 Identifier une ou des hypothèse(s) de nature à développer des nouveaux savoirs
 - 7.2 Rédiger un protocole innovant et original

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'utiliser les outils méthodologiques et statistiques pour évaluer la qualité méthodologique d'une publication, la pertinence des résultats présentés dans un article scientifique. Il sera aussi capable d'identifier une hypothèse, de planifier une expérience de recherche simple, d'analyser et de présenter les résultats de manière scientifique.

(C1 - 1.1, 1.3, 1.6 ; C5 - 5.1 ; C7 - 7.1, 7.2)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B64KINA Méthodologie de la recherche 2

24 h / 2 C

Contenu

Le contenu de cette activité d'apprentissage a été élaboré en fonction des objectifs pré-cités et est divisé en trois modules:

- Module 1 : Critique des sources et présentation de toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'un mémoire de fin d'études (JF. Stoffel). Dès lors que c'est la santé des patients qui risque d'être mise à mal s'il a été malencontreusement fait appel à des informations insuffisamment fondées, le module de « Critique des sources » ambitionne de développer l'esprit critique des étudiants, afin que ceux-ci soient capables d'arriver à une évaluation raisonnée et scientifiquement motivée des différentes sources d'informations (publications imprimées, sites Internet, témoignages...) qu'ils utiliseront soit dans le cadre de leur travail de fin d'études, soit dans leur pratique professionnelle. Résolument pratique et concret, le module de « Rédaction » se propose de fournir aux étudiants toute une série de « trucs et astuces » pour passer sans heurts, toutes les étapes liées à la confection et à la présentation d'un mémoire de fin d'études, depuis le choix du sujet jusqu'à la défense orale en passant par la rédaction du mémoire. Il ne s'agit pas pour autant d'en rester à une énumération des règles de typographie ou de présentation, lesquelles n'ont, en elles-mêmes, guère d'importance. Il convient au contraire de faire ressortir la nécessité scientifique et intellectuelle d'une présentation formelle adéquate du mémoire de fin d'études.

Contenu du Module 1 - L'évaluation d'une publication imprimée ; L'évaluation des sources d'information d'Internet ; L'évaluation d'un témoignage oral ; La stratégie de recherche ; Le mémoire ; La défense orale.

- Module 2 : La pratique factuelle avec présentation de critères généraux de lecture critique d'études cliniques et exercices de lecture critique d'articles scientifiques en anglais (portant sur différents types d'études cliniques) (S. Rolin). Il s'agit ici d'apprendre à l'étudiant à lire des articles scientifiques en anglais avec un regard critique ; le familiariser à la littérature scientifique anglo-saxonne.

Contenu du Module 2 - L'article scientifique en anglais : révision des différents types d'articles rencontrés dans la littérature scientifique et présentation de critères généraux de lecture critique d'études cliniques.

- Module 3: La planification expérimentale en vue de l'analyse statistique et de l'interprétation scientifique des résultats (PO. Robert). Problématiser un thème de départ sur base d'un cadre théorique et énoncer une ou des questions de recherche ou hypothèses ; Elaborer un plan de travail : séquence des opérations, précautions méthodologiques (sélections des sujets, récolte des données...) et éthiques ainsi que réfléchir sur la stratégie expérimentale à mettre en œuvre en fonction de la question posée ; Choisir une ou des méthodes adéquates d'analyse des données, utiliser les outils statistiques appropriés en vue de l'analyse statistique et de l'interprétation scientifique des résultats ; Identifier les limites de sa collecte de données et de ses interprétations dans un contexte donné ; Savoir présenter et défendre oralement une synthèse de ses résultats.

Démarches d'apprentissage

Module 1 : Eveil de l'esprit critique par l'évocation de nombreux cas célèbres ou vécus personnellement. Exercices pratiques. Le module étant présenté de manière informelle, les étudiants sont invités à poser, à n'importe quel moment, les questions qui les tracassent, afin que le module soit le plus possible en adéquation avec la réalité de leurs interrogations.

Module 2 : Sur base de critères généraux de lecture critique d'études (étude clinique, étude épidémiologique) présentés au cours, les étudiants sont invités à travailler sur différents types d'articles en anglais (études en lien avec la kinésithérapie).

Module 3 : En partant d'une question de recherche, les étudiants sont invités à discuter sur la ou les stratégies à mettre en place pour répondre à la question.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les séances sont interactives et des moments de questions/réponses sont organisés dans les différents modules.

Sources et références

Trisha GREENHALGH: Savoir lire un article médical pour décider: la médecine fondée sur les niveaux de preuve (evidence- based medicine) au quotidien, traduction française par le Dr Dominique BROCLAIN et le Dr Jean DOWBOVETZKY, préface de l'édition française par le Prof Bernard GAY, préface de l'édition anglaise par David WEATHERALL, Meudon: éditions Rand, 2000, XIV, 182 p.

Gérard LORETTE – Bernard GRENIER: La lecture d'articles médicaux, avec la collaboration de Michel CUCHERAT, Rueil- Malmaison: Doin éditeurs, 2002, XIII, 171 p.

H. MAISONNEUVE – P. TRUELLE, Neuf propositions pour améliorer la qualité rédactionnelle des articles scientifiques, in Annales de kinésithérapie, vol. 25, 1998, n°5, pp. 193-196.

P. TRUELLE – H. MAISONNEUVE: Comment distinguer l'information validée de la pseudoscience par la sélection des articles de qualité en masso-kinésithérapie, in Annales de kinésithérapie, vol. 25, 1998, n° 6, pp. 253-258.

M. Couture, RP. Fournier. La recherche en sciences – Guide pratique pour les chercheurs. Editions De Boeck et Larcier, 1997.

M. Huguier. Apprendre la lecture critique d'un article médical. Editions Elsevier, 2004.

LR. Salmi. Lecture critique et communication médicale et scientifique : Comment lire, présenter, rédiger et publier une étude clinique ou épidémiologique. Editions Elsevier, 2007.

A. Pallot. Evidence Based Practice en rééducation. Démarche pour une pratique raisonnée. Editions Elsevier Masson, 2019

Jean Bouyer. Epidémiologie : Principes et méthodes quantitatives. Editions Lavoisier, 2009.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes et diapositives accessibles sur la plateforme numérique ConnectED. Les diapositives et les commentaires s'y rapportant constituent la matière.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation des trois modules comporte différentes composantes à des moments distincts dans l'année qui sont reprises de manière détaillée dans les dispositions complémentaires ci-dessous.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc		Evc	15		
Période d'évaluation	Eve	15	Exe	70	Exe	70

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la 1/2 unité près.

- La description de l'évaluation est la suivante :

- 1) Une évaluation écrite, portant sur la partie dispensée en Q1 sur la recherche documentaire est programmée au Q1 (pondération : 15%). Les points de cette évaluation du Q1 sont conservés et il n'y a pas de nouvelle évaluation de la matière de Q1 lors de l'évaluation du Q2.
- 2) Au Q2, une évaluation continue sera réalisée pour deux modules de méthodologie de la recherche (statistique et Evidence based practice) (pondération 15%) et une évaluation écrite (pondération 70%) dont les questions intéresseront la matière des trois modules dispensés au Q2 et comportant un article entier en anglais ou des parties d'un article en anglais sera programmé lors de la session de juin.
- 3) Au Q3, les notes de l'évaluation écrite du Q1 (15%) et l'évaluation continue du Q2 (15%) sont conservées et prises en compte avec la note de la nouvelle évaluation écrite du Q3 le cas échéant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).